

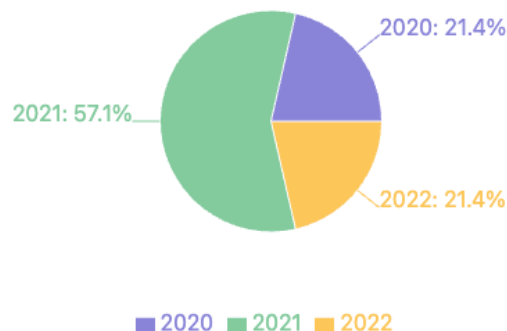
# Résultats des enquêtes d'insertion à 18 et 30 mois

## Janvier 2025

### Principaux enseignements :

- La majorité des diplômés (57,1%) ont obtenu leur diplôme en 2021.
- Le statut d'auto-entrepreneur est le plus courant (57,1%), suivi par celui de profession libérale (35,7%).
- La tranche de revenus la plus représentée est celle de 35 à 40 000 € (35,7%).
- La plupart des diplômés (57,1%) ont commencé leur activité entre 30 et 60 jours après l'obtention du diplôme.
- Le cadre d'exercice le plus courant est le cabinet pluridisciplinaire (9 personnes), suivi du cabinet individuel (7 personnes).
- La majorité des répondants (71,4%) étaient en formation avant leur entrée en formation d'ostéopathie.
- La grande majorité (92,9%) avait le baccalauréat comme diplôme le plus élevé avant l'entrée en formation.
- La formation initiale est largement dominante (92,9%) par rapport à la formation continue.
- Seule une minorité (14,3%) exerce une double activité.

### 1. Année d'obtention du diplôme



### 2. Statut professionnel actuel

La répartition des statuts professionnels est la suivante :

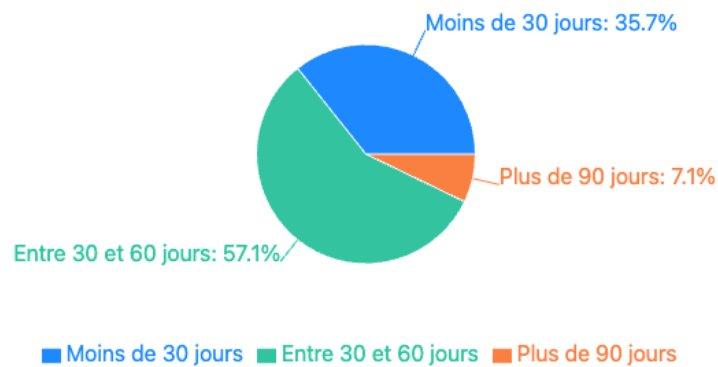
- Auto-entrepreneur : 57,1%
- Profession libérale : 35,7%
- Entreprise individuelle : 7,1%

### 3. Tranche de revenus (activité d'ostéopathe uniquement)

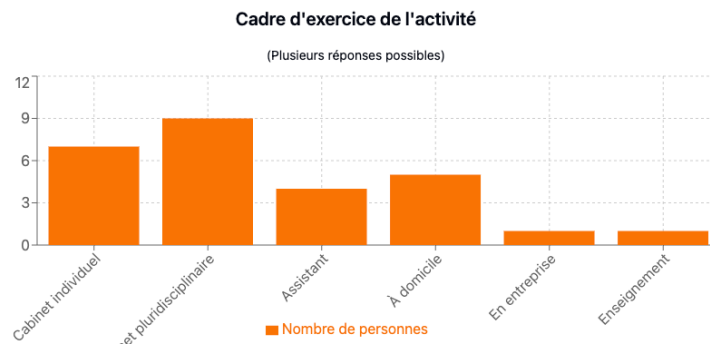
La distribution des revenus est la suivante :

- 15 000 à 20 000 € : 14,3%
- 20 000 à 25 000 € : 7,1%
- 25 000 à 30 000 € : 7,1%
- 30 à 35 000 € : 21,4%
- 35 à 40 000 € : 35,7%
- Plus de 50 000 € : 14,3%

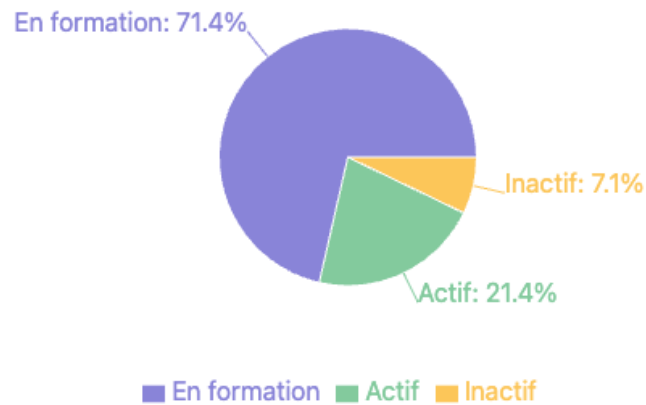
### 4. Délai de début d'activité après l'obtention du diplôme :



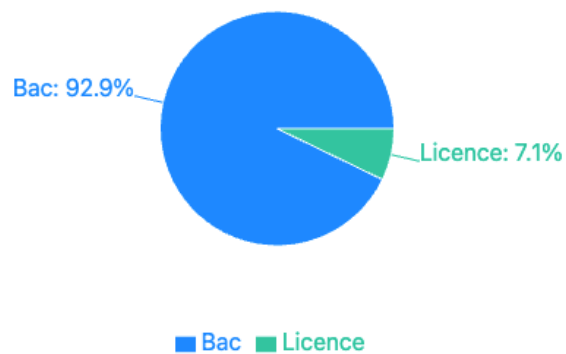
### 5. Cadre d'exercice de l'activité d'ostéopathe :



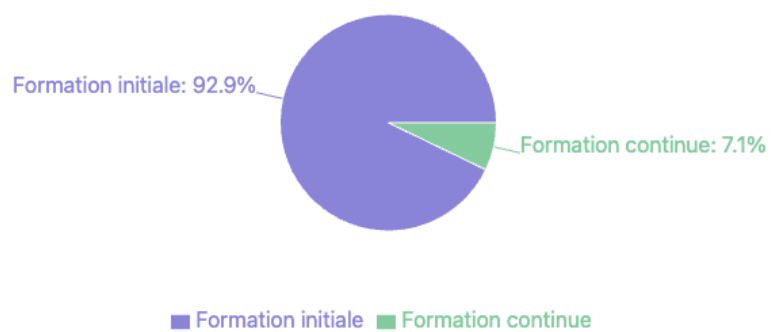
## 6. Situation avant l'entrée en formation :



## 7. Diplôme le plus élevé avant l'entrée en formation :



## 8. Type de formation suivie :



## 9. Double activité :

